

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°04 du 15.07.2025

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

 [Règlements FFBB saison 25-26.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiqueclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Décès



Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Joseph GALLET, survenu à l'âge de 90 ans. Ancien membre du comité de l'Isère, en qualité de répartiteur, il a aussi exercé la fonction d'arbitre pendant de nombreuses années.

Tous les membres du Comité Directeur ainsi que les salariés du Comité présentent, à sa famille, leurs sincères condoléances.

Candidatures événements et formations 2025/2026

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les **événements et formations du Comité à organiser pendant la saison 2025/2026**.

Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné **pour le 22 août 2025** au plus tard.

Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

Chaque club a reçu par mail (correspondant et président) une demande de mise à jour des coordonnées des membres élus. Il est essentiel que ces informations soient à jour car ce sont les seules qui serviront pour tout contact de la part du Comité.

Il est capital de vérifier les informations et surtout que **l'intégralité des renseignements soient saisis (nom, Prénom, fonction, adresse postale, adresse électronique, téléphone, etc..)**.

Afin d'être au plus vite à jour sur les bonnes coordonnées, merci de nous communiquer dès à présent, et si besoin tout au long de l'année, les éventuelles modifications à apporter (nouveaux membres, changement de téléphone, adresse électronique, adresse postale, etc.).

Tous les élus du Conseil d'Administration (PRÉSIDENT, CORRESPONDANT, TRÉSORIER, RÉFÉRENT LICENCES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL) ont **l'obligation** d'être licencié.

Merci pour votre diligence.

Evènementiel

Campus Départemental 2025



Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 14 septembre 2025 à TSF Voiron. Il s'agit de la journée de présaison à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer [en cliquant ici](#) avant le vendredi 5 septembre 2025.

Le rendez-vous est fixé le dimanche 14 septembre 2025 à 9h pour l'ensemble des participants inscrits et licenciés.

PARCOURS DIRIGEANTS

Chaque club évoluant en championnat isérois doit impérativement être représenté par un dirigeant *a minima*.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h15 : conférence « *actualités fédérales* » avec Christian AUGER, vice-président de la FFBB.

11h15/12h15 : conférence « *règlementation des associations sportives* » avec le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

12h15/12h30 : clôture.

PARCOURS TECHNICIENS

La participation pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 pour les catégories U15, U18 et Seniors est obligatoire. Elle est facultative mais recommandée pour les entraîneurs des catégories D2 et D3 U15, U18 et Seniors

- [Consulter la charte de l'entraîneur 2025-2026.](#)
- [Consulter les règles de participation aux formations continues 2025-2026.](#)

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : intervention technique « *relance et continuité offensive* ».

12h45/13h : clôture.

PARCOURS ARBITRE DÉPARTEMENTAL

La participation de tous les arbitres de niveau départemental est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut pour la saison 2025-2026.

Programme

9h / 9h30 : accueil, forum des commissions, collation de bienvenue.

9h30/10h15 : présentation des nouveautés 2025-2026.

10h15/11h30 : intervention commune techniciens/entraîneurs « *la défense autour des écrans porteurs* ».

11h45/12h45 : QCM et intervention répartition.

13h/14h : repas au self de TSF.

14h/17h : séquence d'ateliers en groupe

17h/17h15 : clôture.

Finances

Réaffiliations et cotisation départementale 2025/2026 – DERNIER RAPPEL

A ce jour, sauf erreur ou omission de notre part, les clubs suivants n'ont pas réglé la facture correspondante pour la saison 2025/2026 :

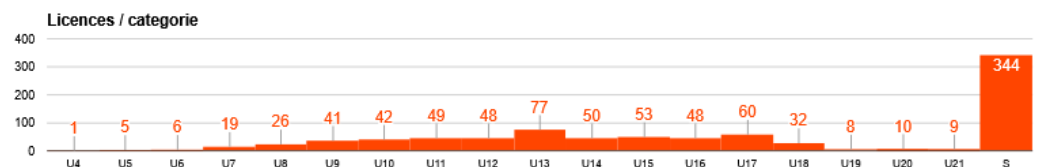
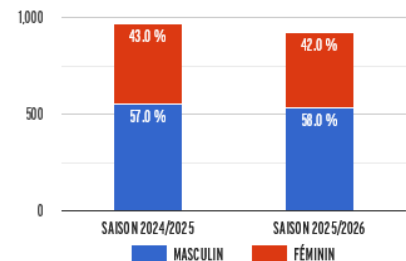
- ARA0038013 – CHASSE SUR RHONE (COTISATION DEPARTEMENTALE)
- ARA0038029 – GRENOBLE BASKET 38
- ARA0038030 – AVENIERES VEYRIN THUELLIN
- ARA0038042 – US SASSENAGEOISE
- ARA0038048 – UNION SPORTIVE VALDAINOISE
- ARA0038053 – US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX
- ARA0038056 – LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET
- ARA0038063 – VOREPPE BASKET CLUB
- ARA0038083 – BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC
- ARA0038098 – ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE
- ARA0038101 – US BASKET BEAUREPAIRE
- ARA0038105 – BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU
- ARA0038113 – BASKET CLUB DIEMOZ
- ARA0038124 – CHATONNAY BC DES ETANGS
- ARA0038148 – BASKET 2 ALPES

Pour rappel : seuls les clubs à jour de leur réaffiliation 2025/2026 pourront être engagés en championnat départementaux

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 15 JUILLET

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2024/2025	417	43.0%	549	57.0%	966
SAISON 2025/2026	393	42.0%	532	58.0%	925
EVOLUTION	-24		-17		-41
EVOLUTION %	-6.0%		-3.0%		-4.0%



Préinscriptions 2025/2026 – RAPPEL

Depuis le 1^{er} juillet, toutes les demandes de licence à l'état « *validées groupement sportif* » passent en « licences générées » à la condition que le président du club ait fait sa demande de licence et que le club l'ait validée.

Tant que la licence du président du club n'est pas au statut « *validée groupement sportif* », les autres licences ne pourront pas être générées.

Liste des Clubs dont le président n'est pas licencié à ce jour :

- ARA0038006 – CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES
- ARA0038010 – BASKET PAYS D'ALLEVARD
- ARA0038012 – CHARTREUSE BASKET CLUB
- ARA0038019 – AMICALE BC DOMENE
- ARA0038047 – BASKET CLUB SEPTEME OYTIER
- ARA0038083 – BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC
- ARA0038098 – ASEL ST MARTIN D'URIAGE
- ARA0038126 – BASKET CLUB EYZIN PINET
- ARA0038146 – AVENIR BASKET CHAMPIER
- ARA0038148 – BASKET 2 ALPES

Merci donc aux présidents des clubs ci-dessus de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Évolution règlementaire équipes jeunes pré-ligue

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a adopté, lors de sa réunion du Comité Directeur du 12 juillet 2025, une modification règlementaire applicable uniquement aux équipes jeunes n°2 évoluant en division pré-ligue, et dont l'équipe supérieure participe aux brassages régionaux. Un joueur muté ou prêté peut désormais participer avec l'équipe engagée en division pré-ligue (contre 0 jusqu'alors). Au maximum 1 joueur/euse titulaire d'une licence 1C, 2C ou OCT peut jouer avec l'équipe n°2.

Calendrier sportif 2025/2026

La version n°3 du calendrier sportif 2025/2026 [est disponible en cliquant ici](#).

SENIORS - Composition des poules et calendriers 2025/2026

La période d'engagement des équipes seniors est désormais terminée. Cliquez sur les liens pour découvrir la **composition des [poules masculines](#)** et des **[poules féminines](#)**.

Les calendriers seront dévoilés dès l'attribution des numéros d'ordre, au plus tard fin juillet 2025.

Le calendrier sera identique à toutes les divisions. Toutes les équipes joueront selon le même format, à savoir :

- PHASE 1 → 6 équipes par poule, rencontres aller/retour du 20 septembre au 14 décembre 2025
- PHASE 2 → 6 équipes par poule, rencontres aller/retour du 10 janvier au 3 mai 2026

Les clubs qui ont des contraintes de gymnase peuvent demander l'attribution d'un numéro d'ordre selon le tableau ci-dessous. Le lieu de la rencontre est précisé pour chaque journée de championnat (D = domicile, E = extérieur). La Commission des Compétitions 5x5 prendra en compte les demandes dans la mesure du possible.

Les demandes doivent être envoyées par mail, au plus tard le 18 juillet 2025.

N° ORDRE	1	2	3	4	5	6
20/09/2025	D	E	D	E	D	E
27/09/2025	E	D	E	D	E	D
04/10/2025	D	E	D	D	E	E
11/10/2025	E	D	E	E	D	D
08/11/2025	D	D	E	D	E	E
15/11/2025	E	D	E	D	E	D
22/11/2025	D	E	D	E	D	E
29/11/2025	E	D	E	E	D	D
06/12/2025	D	E	D	D	E	E
13/12/2025	E	E	D	E	D	D

JEUNES - Engagements 2025/2026

Les engagements pour les championnats départementaux U13 à U21 2025/2026 sont désormais ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13, U15, U18 & U21 5x5](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

RAPPEL : les équipes de CTC doivent être engagées sur le formulaire du club porteur uniquement.

Seules les équipes qui aspirent à jouer en championnat régional à partir de la 2^e phase doivent être engagées en pré-ligue. Il ne sera pas possible d'en refuser l'accession.

Les équipes engagées en pré-ligue sont soumises à la Charte de l'Entraîneur et au règlement du niveau régional, dont les règles de participation sont les suivantes :

	U13M / U13F	U15M / U15F	U18
Nombre de joueurs.ses minimum / Minimum autorisés.ées en Championnat Régional.	7 Minimum 10 Maximum	7 Minimum 10 Maximum	5 Minimum 10 Maximum
Nombre minimum de joueurs.ses du club porteur d'une IE sur la feuille	3	3	3
Licences 1C, 2C, OCT, 1CAST, 2CAST, 1CASTCTC, 2CASTCTC)	3	3	5 (dont 2 max 2C ou 2CASTCTC ou 2CAST)
Licences OC max	Sans limite	Sans limite	Sans limite

ATTENTION : les clubs ayant une équipe U13, U15 ou U18 qualifiée en championnat régional, et qui font le choix **d'engager leur équipe n°2 en division pré-ligue** doivent respecter les règles suivantes :

- 10 joueurs/euses devront être brûlé.e.s en équipe n°1.
- **Un seul joueur muté ou prêté maximum pourra participer avec l'équipe n°2** (modification réglementaire actée par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes lors de sa réunion du Comité Directeur du samedi 12 juillet 2025).

MINI BASKET - Engagements 2025/2026

Les engagements U9 et U11 2025/2026 sont désormais ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U9 & U11](#)

Seules les équipes engagées **avant le 27 août 2025** pourront participer à la première phase du championnat.

En U11, vous avez la possibilité d'attendre la deuxième phase du championnat, qui débutera le 8 novembre 2025. Un formulaire sera mis en place pour la deuxième phase. Il sera ouvert du 10 septembre au 12 octobre 2025.

Les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées en mini-basket.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

